



Secrétariat Général
Direction générale des
ressources humaines
Sous-direction du recrutement

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Concours du second degré
Session 2013
Rapport de jury

Concours Réservés
CAPES Public Anglais
CAPES Privé Anglais

Rapport présenté par Daniel Leclercq
Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique Régional d'Anglais,
Président du Jury

Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des présidents de jury

Table des matières

I- Observations du Président	pp. 3-4
II- La composition du jury	pp. 4-7
III- L'épreuve d'admission	pp. 8-12
IV – La qualité de l'anglais oral	pp. 13-21

I – Observations du Président

Voici les chiffres importants de la première session du CAPES Réserve Public et Privé d'anglais :

	Capes Réserve Public	Capes Réserve Privé
Nombre d'inscrits non éliminés	447	357
Admissibles	314	90
Présents à l'oral	270	49
Nombre d'Admis*	Liste principale : 138 Liste complémentaire : 18	Liste principale : 43 Liste complémentaire : Ø
Note du dernier admis	Liste principale : 8 Liste complémentaire : 7.5	Liste principale : 7.5
Note moyenne des admis	8.70	10.58

* Après vérification de l'éligibilité de chaque candidat au regard des textes régissant le concours.

Plusieurs remarques :

- L'absentéisme à l'oral : les résultats du CAPES Interne ayant été connus quelque temps avant le déroulement de l'épreuve orale du Réserve, un nombre important (41 sur 90 soit 45.6%) de candidats du privé, pour la plupart lauréats de l'Interne, ne se sont pas présentés ; le phénomène a été moins sensible dans le Public où 44 candidats sur 314 (soit 13.6%) ne sont pas venus.
- L'admissibilité : les candidats du concours réserve ont pu bénéficier de l'expérience du concours interne session 2012 dont le rapport mis en ligne a défini clairement et concrètement ce que peut être l'écriture d'un dossier RAEP. L'examen des dossiers a permis de sélectionner les admissibles sans attribution de note ; c'est donc sur un pied d'égalité que les candidats ont abordé l'épreuve orale.
- Les résultats de l'admission : le jury a souhaité respecter une symétrie des résultats entre le public et le privé ; c'est ainsi que la barre d'admission du capes public a été fixée à 8 pour la liste principale et 7.5 pour la liste complémentaire tandis que la barre d'admission de la liste principale du capes privé a été arrêtée à 7.5. Au-delà, il faut signaler les moyennes tout à fait honorables de chaque concours qui traduisent la qualité des lauréats.

Quelques conseils :

Le dossier RAEP est la pièce centrale des concours réservés : élément de sélection à l'écrit, objet d'analyse et d'approfondissement à l'oral, il doit être rédigé avec soin. Le jury a été particulièrement attentif, et le sera tout autant lors des prochaines sessions, à l'authenticité de l'expérience relatée, à la problématisation des situations de classe et à la finesse de

l'analyse. Ce concours s'adresse à des candidats ayant ou ayant eu une fonction d'enseignant de l'anglais ; il leur est demandé de mobiliser toute leur connaissance du fonctionnement des établissements, des programmes et de la didactique de l'anglais acquise au fil des années et des missions. Sans programme ni format autres que les consignes données par les notes de service en ligne sur education.gouv.fr/concours, emplois, carrière, les épreuves du CAPES Réservé permettent au jury d'évaluer les compétences professionnelles des candidats par la qualité formelle de présentation de leur dossier à l'écrit comme à l'oral, par la pertinence de l'analyse des situations d'apprentissage qu'ils évoquent et par une culture didactique bien assimilée et opérationnelle. Le jury a été également extrêmement attentif au respect de la dimension éthique du métier de professeur tant dans les écrits que dans les propos tenus pendant l'épreuve orale.

Enfin, vingt minutes sont consacrées à un entretien en anglais ; s'agissant du recrutement de professeurs certifiés d'anglais, une maîtrise solide de cette langue fait partie des compétences professionnelles incontournables : le jury a été particulièrement sensible à la qualité phonologique et grammaticale, la richesse lexicale et la fluidité de l'anglais de beaucoup de lauréats ; il a fait preuve d'une attention particulière à la correction linguistique des consignes ou extraits d'échanges professeurs-élèves lorsqu'ils sont cités dans le rapport. Nous recommandons aux candidats de multiplier les occasions de pratiquer l'anglais, à l'écrit comme à l'oral.

En conclusion, comme tout concours, le CAPES Réservé doit être préparé ; les analyses et recommandations qui figurent dans les pages qui suivent devraient être d'une aide précieuse aux futurs candidats.

La note de service qui régit la session 2014 NOR : MENH1317592N NS n°2013-109 du 17-7-2013 MEN – DGRH est consultable sur le site du ministère à l'adresse suivante : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=72976 ; le respect des instructions qui y sont énoncées fait partie des compétences attendues de candidats à un emploi dans la Fonction Publique.

A tous bon courage,

Daniel LECLERCQ

Président du Capes Réservé d'anglais

II-La composition du jury :

Président

M. Daniel LECLERCQ Académie de Montpellier
Inspecteur d'Académie Inspecteur Pédagogique Régional

Vice-Présidente

Mme Catherine VALLET Académie de Versailles
Inspecteur d'Académie Inspecteur Pédagogique Régional

Secrétariat Général

M. Yvan BAPTISTE Académie de Montpellier

Professeur agrégé

Mme Christine ETENEAU Académie de Créteil

Professeur certifié Hors-Classe

M. Stephan WILHELM Académie de Grenoble

Professeur agrégé

Membres du Jury

Mme Nadine AUDABRAM Académie de Montpellier

Professeur agrégé

M. Bruno AUER Académie de Créteil

Professeur agrégé

Mme Elisabeth BARGUILLET Académie de Montpellier

Professeur certifié

M. Jean-Luc BERNAUDON Académie d'Aix-Marseille

Professeur agrégé

M. Daniel BONNET-PIRON Académie de Lyon

Professeur de chaire supérieure

M. Michel CAMOS Académie de Nice

Professeur de chaire supérieure

M. Jordi CARBONELL Académie de Montpellier

Professeur agrégé	
M. Ivan D'AZEVEDO	Académie de Lyon
Professeur certifié	
Mme Edith DERMAUX	Académie de LILLE
Professeur de chaire supérieure	
Mme Aurore DIVE	Académie de LILLE
Professeur certifié	
Mme Emmanuelle FONTAN	Académie de TOULOUSE
Professeur agrégé	
M. Luc GEILLER	Académie de NANCY-METZ
Professeur agrégé	
M. Laurent HELIUS	Académie de NICE
Professeur agrégé	
Mme Martine HOYET	Académie de MONTPELLIER
Professeur certifié hors-classe	
Mme Emmanuelle KALPAKIDIS	Académie de LILLE
Professeur certifié	
Mme Christine MINETTO	Académie de REIMS
Inspecteur d'Académie Inspecteur Pédagogique Régional	
M. Frédéric PERRIN	Académie de VERSAILLES
Professeur certifié hors-classe	
M. Thierry PICOT	Académie de BESANCON
Professeur agrégé	
Mme Céline PIRA	Académie de NANCY-METZ
Professeur agrégé	
Mme Gloria POTIER	Académie de LYON
Professeur certifié	
Mme Françoise PRIM	Académie de BORDEAUX
Professeur certifié	
Mme Catherine REYNAERT	Académie de NANTES
Professeur agrégé hors classe	

M. Raphaël RIOLON	Académie de POITIERS
Professeur certifié	
Mme Béatrice RIVEAUX	Académie d'AIX-MARSEILLE
Professeur agrégé	
Mme Bérangère RIVOALLAN	Académie de MONTPELLIER
Professeur agrégé	
Mme Carole SAUVAGEOT	Académie de NANCY-METZ
Professeur chaire supérieure	
M. Lee SMART	Académie de LYON
Professeur agrégé	
Mme Marie SOLA	Académie d'AIX-MARSEILLE
Professeur agrégé	
M. François STALDER	Académie de GRENOBLE
Professeur agrégé	
M. François Xavier TAINURIER	Académie de BESANCON
Professeur agrégé	
M. Jean-Luc TEYSSIER	Académie de MONTPELLIER
EC R professeur certifié	
M. Jean-Pierre TRINQUIER	Académie de MONTPELLIER
Professeur agrégé	
M. Mathieu VAUDIN	Académie de PARIS
Professeur agrégé	
Mme Nicole WATENBERG	Académie de VERSAILLES
Professeur agrégé	

III - Epreuve d'admission du CAPES Réservé d'anglais

1. Rappel des TEXTES OFFICIELS :

- Épreuve d'admission : entretien avec le jury

Durée de la préparation : 30 minutes
Durée de l'épreuve : 60 minutes
Coefficient 1

L'épreuve d'admission consiste en un entretien en français avec le jury visant à apprécier les aptitudes et la capacité du candidat à appréhender une situation professionnelle concrète ainsi qu'à reconnaître les acquis de son expérience professionnelle.

L'épreuve comporte deux parties. Chaque partie compte pour moitié dans la notation de l'épreuve, notée de 0 à 20.

- Première partie de l'épreuve :

Durée de la première partie : 30 minutes maximum (présentation : 10 minutes maximum, échange avec le jury : 20 minutes maximum)

Elle consiste en une **présentation en français par le candidat de son dossier de RAEP** (10 minutes maximum), **suivie d'un échange avec le jury** (vingt minutes maximum). Cet échange doit permettre d'approfondir les éléments contenus dans le dossier. Notamment, il pourra être demandé au candidat d'en expliciter certaines parties ou de les mettre en perspective.

- Seconde partie de l'épreuve :

Durée de la seconde partie : 30 minutes maximum (exposé : 10 minutes maximum, entretien avec le jury : 20 minutes maximum).

La seconde partie comporte un **exposé du candidat suivi d'un entretien avec le jury**.

A partir de l'expérience professionnelle du candidat décrite dans son dossier de RAEP, **le jury détermine un sujet** pour lequel il demande au candidat d'exposer comment il a traité **l'un des points du programme** ou **l'un des éléments de formation correspondant**, respectivement, **à l'enseignement** dans une des classes dont il indique avoir eu la responsabilité **ou à une action de formation ou d'insertion** qui lui a été confiée.

Cette question est remise à son entrée en loge au candidat qui en prépare les éléments de réponse durant le temps de préparation.

L'entretien avec le jury doit permettre d'**approfondir les différents points développés par le candidat**. Pour les sections de recrutement comportant deux disciplines, l'entretien peut s'étendre à la discipline non contenue le cas échéant par le sujet et/ou aux relations qui s'établissent entre ces disciplines.

Cet entretien s'élargit à un questionnement touchant plus particulièrement à la connaissance réfléchie du contexte institutionnel et des conditions effectives d'exercice du métier en responsabilité.

Le jury apprécie **la clarté et la construction de l'exposé, la qualité de réflexion candidat et son aptitude à mettre en lumière l'ensemble de ses compétences** (pédagogiques, disciplinaires, didactiques, évaluatives, etc...) pour la réussite de tous les élèves.

Pour les sections de langues vivantes étrangères ou régionales, l'exposé a lieu en français. L'entretien de la seconde partie de l'épreuve a lieu dans la langue que le candidat se destine à enseigner.

2. Remarques générales

Le jury recommande au candidat la lecture des conseils prodigués dans le rapport du CAPES interne sessions 2012 et 2013 pour la rédaction du dossier et insiste particulièrement sur le fait que celle-ci doit permettre aux candidats de mettre en valeur leur capacité à réfléchir sur leur pratique professionnelle, à exposer leur travail de manière claire et structurée. L'oral donne aux candidats l'occasion de démontrer leur capacité à communiquer ce qui implique, entre autres, de se détacher de ses notes et de s'adresser au jury en le regardant, même si celui-ci prend des notes.

L'expression orale du candidat doit être la manifestation d'un niveau de langue adapté à la circonstance, exempt de familiarités et d'erreurs de français. Une posture et une tenue vestimentaire correctes, ainsi que modération, clarté et correction linguistique dans le discours correspondent à ce que l'on est en droit d'attendre de futurs professeurs certifiés.

Lors de la présentation orale, il convient de garder une distance adéquate, que l'on fasse le choix de s'asseoir au bureau mis à disposition ou de rester debout, de ne pas manifester d'agressivité et de considérer les interventions du jury comme un encouragement à approfondir sa réflexion et non comme une remise en question personnelle. Le candidat peut utiliser le tableau s'il le souhaite.

Le jury rappelle que le temps de préparation de trente minutes est destiné à la préparation de la seconde partie de l'épreuve, à savoir la réponse à la question posée à propos du dossier de RAEP du candidat, même si l'épreuve orale elle-même commence par la présentation de ce dossier. Pour se préparer à l'oral, le candidat relira son dossier et l'analysera avec le recul des quelques mois entre sa rédaction et le passage de l'épreuve d'admission. Il est judicieux d'avoir réfléchi à une manière problématisée, pertinente et dynamique de présenter son dossier, en tenant compte du fait que le jury l'a lu. On peut préparer très rapidement cette intervention en prenant quelques notes mais **il est très important de consacrer l'essentiel du temps au traitement de la question** sans en rédiger non plus la réponse.

3. Première partie de l'épreuve :

A - Présentation du dossier en français :

Cette épreuve exige une connaissance parfaite du dossier RAEP puisque ce dernier n'est pas mis à disposition du candidat ni en salle de préparation, ni pendant l'épreuve ; il convient donc de le relire attentivement y compris le jour précédent. En revanche les deux membres du jury disposent de l'exemplaire envoyé par le candidat et s'y réfèrent donc régulièrement.

On attend du candidat une mise en perspective de son dossier dans une présentation synthétique avec une prise de recul et non une simple redite de ce qui est écrit. Cette

présentation est aussi une épreuve de communication, le candidat doit donc en tout état de cause s'efforcer d'être convaincant.

Cette présentation peut apporter un éclairage nouveau sur le dossier et l'expérience qu'il relate, si la réflexion du candidat a évolué depuis son écriture. Des choix nouveaux peuvent également être effectués et justifiés.

➤ Exemples de bonnes prestations :

- Un candidat a considéré que l'on pourrait lui reprocher un certain manque d'ambition dans son projet et s'en est défendu en argumentant, activité après activité, les apprentissages possibles qu'il entrevoyait pour chacun de ses élèves et qu'il n'avait pas envisagés lors de la rédaction de son dossier.
- Un autre candidat a retravaillé l'articulation entre les deux parties de son dossier en ciblant, parmi d'autres compétences présentes dans la partie 1, celle de la gestion de l'hétérogénéité des élèves. Il a explicité en quoi certaines mises en situation de communication aidaient les élèves en difficulté et comment d'autres permettaient aux meilleurs de progresser aussi.

B - Echange en français avec le jury :

Pour cette partie de l'épreuve, le candidat doit montrer son aptitude à expliciter ses choix et à réagir de façon pertinente aux questions du jury. Les questions posées donnent au candidat l'occasion d'éclaircir différents points de sa séquence, de justifier sa démarche et d'en montrer la cohérence. Toute prise de recul, toute capacité à s'auto-évaluer et toutes les propositions d'alternatives sont valorisées. Rappelons que le candidat ne doit pas considérer les interventions du jury comme des remises en cause du travail proposé mais doit saisir ces opportunités pour proposer d'autres pistes en envisageant les modifications qu'elles impliqueraient. Ceci exige d'écouter attentivement les questions, d'en noter éventuellement quelques éléments et de prendre le temps d'y réfléchir pour développer sa réponse. Le candidat ne doit pas hésiter à proposer des exemples concrets tirés de sa pratique professionnelle quotidienne, tels que des productions ou réactions d'élèves dans le cadre d'activités d'apprentissage qu'il a lui-même conçues, afin d'éviter des propos trop vagues, imprécis ou uniquement fondés sur la théorie. Le jury attend du candidat une capacité à faire évoluer sa pensée plutôt que des réponses convenues et insiste sur l'absence de tout dogmatisme dans l'évaluation des propositions des candidats.

4. Seconde partie de l'épreuve

A - Traitement de la question en français

Il est d'abord important de lire **chaque terme** de la question afin d'en saisir toute la portée et d'en dégager une problématique. Ces questions, souvent issues de citations de la première partie du dossier RAEP, doivent, selon le BO amener le candidat à démontrer « une connaissance réfléchie du contexte institutionnel » (programmes, réformes, approches pédagogiques, missions et compétences attendues des maîtres, etc.).

Ainsi, lors de la session 2013, des questions ont été posées par exemple sur les processus d'acquisition des savoirs par les élèves, les contenus culturels, la place des

savoirs et des savoir-faire, le traitement de l'hétérogénéité, la place du manuel, la plus-value liée aux TICE..., **cette liste n'étant bien évidemment pas exhaustive**. Les candidats dont les prestations ont été particulièrement appréciées par le jury, sont parvenus à utiliser l'intégralité du temps imparti. Ils ont réussi à dépasser le cadre de leur dossier et à couvrir la totalité des enjeux que la question recouvre sans la réduire à une simple liste et à structurer leur réponse. Aucune question n'est posée par le jury, il incombe donc au candidat de faire un exposé le plus complet possible.

Une réflexion personnelle construite ainsi qu'une bonne maîtrise des concepts didactiques sont appréciées par le jury. *A contrario* il ne s'agit pas d'exposer un avis polémique sur tel ou tel aspect des Instructions Officielles (par exemple sur l'utilité des groupes de compétences ou la validation du niveau A2 pour l'obtention du DNB) ni d'utiliser des concepts et un jargon que l'on ne maîtrise pas. Aucune approche didactique n'est rejetée à partir du moment où elle se situe dans la perspective des objectifs des programmes, qu'elle est structurée, cohérente et justifiée.

➤ Exemple de bonne prestation :

- Un candidat a su montrer très précisément la plus-value apportée par les TICE pour chacune des activités langagières en s'appuyant sur des exemples concrets extraits de sa pratique ; il ne s'est pas contenté d'énoncer des généralités telles que le côté motivant de l'emploi du TBI, la concentration de l'attention facilitée par le vidéo projecteur ou le développement de l'autonomie par l'utilisation de l'ordinateur.

B : Contenu de l'entretien en anglais :

Outre une très bonne maîtrise de la langue anglaise (voir partie V - Qualité de la langue), le candidat, comme lors de l'entretien de la première partie, doit montrer son aptitude à expliciter ses choix et à réagir de façon pertinente aux questions du jury dans des domaines aussi variés que la culture anglophone, le parcours professionnel, éventuellement autre que dans l'Education Nationale, et certains aspects de la culture professionnelle de l'enseignant (choix des supports, pratique quotidienne, interdisciplinarité etc.). Cette partie prend aussi bien appui sur le contenu du dossier que sur toutes les réflexions énoncées oralement par le candidat depuis le début de l'épreuve.

5 - Ecueils à éviter

A -Généralités

- Posture relâchée,
- Familiarités : « ben alors », « et tout et tout », « bon, donc voilà... »,
- Ton monocorde, débit trop rapide ou soupirs à l'énoncé des questions posées par le jury.

B - Partie présentation du dossier :

- Déséquilibre entre l'exposé du parcours professionnel qui doit aller à l'essentiel et celui de la partie pédagogique ; *a fortiori*, l'absence de l'un des deux,
- Propos trop linéaire et descriptif.

C - Partie entretiens

- Monopoliser la parole ou se contenter de réponses très brèves ou superficielles,
- Se précipiter pour répondre,
- Aborder des sujets que l'on ne maîtrise pas : par exemple citer un auteur favori anglophone sans pouvoir développer avec des exemples d'œuvres ou de personnages,
- Evacuer des questions en prétextant un manque de mémoire lorsque l'on n'a pas la réponse.

Rapport proposé par Emmanuelle KALPAKIDIS, Frédéric PERRIN et Catherine REYNAERT
avec la collaboration de l'ensemble du jury

IV – Qualité de la langue orale

A – L'épreuve orale d'admission est aussi une épreuve de communication

L'épreuve orale à proprement parler dure au maximum 60 minutes. Les durées indiquées dans la suite de ce document doivent donc s'entendre comme durées maximales autorisées.

Dans un premier temps, les candidats doivent présenter leur dossier RAEP pendant 10 minutes, revenir sur ce dernier au cours d'une conversation de 20 minutes avec le jury. Cette première partie se déroule en français.

Au cours de la seconde partie de l'épreuve, les candidats disposent tout d'abord de 10 minutes pour proposer une réponse à une question inspirée par le contenu de leur dossier. Le traitement de cette question fait à nouveau appel à la langue française. L'épreuve se termine par une conversation de 20 minutes avec le jury, qui a également le dossier RAEP pour point de départ mais ne se limite pas à lui. Cette dernière partie se déroule en anglais.

Les attentes du jury en matière de communication orale portent donc à la fois sur la maîtrise du français et de l'anglais.

Dans la mesure où le concours vise à recruter des professeurs certifiés, fonctionnaires de l'Éducation Nationale de catégorie A, les exigences du jury sont à la hauteur de la mission confiée. Il semble impératif que le modèle linguistique proposé en français comme en anglais par les candidats soit irréprochable et tende autant que faire se peut vers l'authenticité. Le professeur d'anglais sert de modèle linguistique aux élèves, mais doit aussi s'appuyer sur des connaissances et compétences professionnelles de haute qualité pour élaborer son enseignement. S'agissant de l'anglais pour les francophones, seule une pratique régulière et rigoureuse de la langue doublée d'une exposition fréquente à une langue contemporaine et authentique peut permettre aux candidats de satisfaire aux attentes.

Le jury souhaite ici articuler son rapport autour de quatre axes, à savoir l'aptitude à communiquer et la maîtrise du lexique, de la grammaire et de la phonologie.

○ L'efficacité de la communication

L'objectif ultime étant de montrer au jury son aptitude à communiquer avec clarté et de manière convaincante face à tous les acteurs de l'institution - élèves, collègues, hiérarchie, parents d'élèves - il convient de mettre en œuvre l'éventail de toutes les stratégies susceptibles de concourir à la limpidité et l'efficacité du propos.

○ Considérations générales

Le jury a ainsi déploré cette année les points suivants:

- un débit trop lent ou trop rapide.
- un manque de conviction dans le ton.

- un regard fuyant ou au contraire un regard trop insistant vers l'un des membres du jury ; pour rappel, la commission est constituée de deux membres du jury.
- des candidats qui ne parviennent pas à se détacher de leurs notes.
- certaines attitudes corporelles trop désinvoltes.
- une propension à couper la parole au jury.

○ **La communication en français :**

Le jury a relevé les points suivants en relation avec les sous-parties de l'épreuve se déroulant en français :

- un registre de langue inapproprié, par exemple: « Y a des chances qu'ils savent pas », « Là, c'est sûr », « Du coup », « c'était OK », « je peux y aller là? », « un petit exercice », « une petite activité »...
- un manque de fluidité.
- des discours fleuves souvent dénués de pertinence.
- le parasitage lexical, par exemple : « je leur fais repérer le *stress* », « pour le *homework*, je donne... ».

○ **L'entretien en anglais :**

Le jury a pu s'enthousiasmer devant la qualité de certaines prestations en anglais. A l'inverse, il s'est parfois étonné d'entendre des candidats commettre des erreurs élémentaires qui témoignent d'une préparation manifestement insuffisante.

Le jury a ainsi pu déplorer cette année les problèmes suivants :

- un débit saccadé et l'absence de liaisons,
- un ton monocorde et uniforme, sans modulation de débit, de hauteur ou de volume sonore,
- des schémas intonatifs systématiquement ascendants, calqués sur le modèle français,
- des tics de langage comme "*for example,*" "*like,*" "*frankly speaking,*" "*you know*" répétés à l'envie,
- des hésitations récurrentes dans le choix des mots.

Les remarques qui suivent ont essentiellement pour but de préciser les attentes du jury en relation avec l'aptitude attendue des candidats à s'exprimer en langue anglaise.

1. Le lexique

○ Richesse de la langue:

Il est indispensable que les candidats effectuent un travail d'acquisition lexicale qui dépasse le simple niveau scolaire. Il est par exemple anormal que de futurs professeurs certifiés n'utilisent qu'un nombre très restreint d'adjectifs comme: 'good,' 'bad,' 'big,' 'small,' sans montrer de capacité à produire des énoncés plus nuancés et complexes, ou un registre totalement inapproprié comme 'one of the girls was really crap'.

○ Confusions lexicales:

Ci-après, quelques exemples d'erreurs trop fréquemment rencontrées (les occurrences précédées d'un astérisque sont fautives) :

make au lieu de *do* : par exemple: **make some research* **make an exposé*

do au lieu de *make* : par exemple: **they do mistakes*

experience au lieu de *experiment* : par exemple: **I wanted to do an experience*

learn au lieu de *teach* : par exemple: **I learn my pupils (...)*

○ Calques lexicaux :

Afin d'éviter les erreurs suivantes, le jury conseille aux candidats de se préparer à répondre à des questions sur leurs pratiques de classe et d'acquérir par conséquent le vocabulaire adéquat. Ils trouveront ici les fautes les plus récurrentes:

Formulations fautives	Formulations correctes
<i>realise a task</i>	<i>perform / carry out a task</i>
<i>the programmes</i>	<i>the syllabus / the curriculum</i>
<i>a competence</i>	<i>a skill / skills</i>
<i>When I got my licence</i>	<i>when I got my degree/ when I graduated</i>
<i>in my seance</i>	<i>in my lesson plan</i>
<i>my pupils' copies</i>	<i>my pupils' scripts</i>
<i>I was engaged (in a school)</i>	<i>I was hired / taken on</i>
<i>matters</i>	<i>subjects</i>
<i>all along the year</i>	<i>throughout the year</i>
<i>in the same establishment</i>	<i>in the same school</i>
<i>my sequence</i>	<i>my scheme of work / my unit of work</i>
<i>they repair the keywords</i>	<i>they identify / pick out the keywords</i>
<i>a written expression</i>	<i>a piece of writing</i>
<i>the direction of the school</i>	<i>the heads of school / the headmaster</i>
<i>an establishment</i>	<i>a school</i>
<i>the supports</i>	<i>the teaching material(s)</i>
<i>on the TNI (tableau numérique interactif)</i>	<i>the interactive whiteboard</i>
<i>the informatic room</i>	<i>the computer room</i>
<i>in adequation with</i>	<i>which matches / which is in harmony with</i>
<i>they passed the test</i>	<i>they took the test</i>

Formulations fautes	Formulations correctes
<i>my RAEP dossier</i>	<i>my professional portfolio</i>
<i>a contractual teacher</i>	<i>a supply teacher</i>
<i>actional approach</i>	<i>task-based learning</i>
<i>a heterogene group</i>	<i>a mixed-ability group</i>

2. Grammaire

Il est inconcevable que de futurs professeurs certifiés ne maîtrisent pas les points de grammaire qu'ils seront amenés à enseigner à leurs élèves. Il est donc vivement conseillé aux candidats de faire le bilan de leurs carences dans ce domaine afin d'y remédier dans le cadre de leur préparation. Ci-après, le candidat trouvera une liste des erreurs les plus récurrentes signalées par les commissions du jury cette année ; le nombre et le type d'erreurs montrent que dans une situation de stress telle que celle d'un concours, la fragilité des connaissances fait surface de façon imparable:

o La détermination nominale :

De nombreuses erreurs sont à attribuer à des calques de structures françaises :

Formulations fautes	Formulations correctes
<i>∅ internet</i>	<i>the internet</i>
<i>the French grammar</i>	<i>∅ French grammar</i>
<i>the Apartheid</i>	<i>∅ Apartheid</i>
<i>the Queen Elizabeth</i>	<i>∅ Queen Elizabeth</i>

De nombreux candidats ne font pas la différence entre le spécifique et le générique :

Formulations fautes	Formulations correctes
<i>∅ environment</i>	<i>the environment</i>
<i>a pair-work</i>	<i>∅ pair-work</i>
<i>a good knowledge</i>	<i>∅ thorough / extensive knowledge</i>
<i>a work</i>	<i><u>a piece of work</u> / a classroom activity (selon le contexte)</i>

○ **Les accords syntaxiques :**

Formulations fautives	Formulations correctes
<i>there is too much things</i>	<i>there are too many things</i>
<i>there is many mistakes</i>	<i>there are lots of mistakes</i>

○ **Les comparatifs :**

Formulations fautives	Formulations correctes
<i>more easy</i>	<i>easier</i>
<i>they work more faster</i>	<i>they work faster</i>
<i>not as good that</i>	<i>not as good as</i>
<i>better that</i>	<i>better than</i>

○ **Quantification nominale inappropriée :**

Formulations fautives	Formulations correctes
<i>each activities</i>	<i>each activity</i>
<i>all the times</i>	<i>all the time</i>
<i>some video</i>	<i>some videos</i>
<i>many different way</i>	<i>many different ways</i>
<i>these approach</i>	<i>these approaches</i>
<i>a team of teacher</i>	<i>a team of teachers</i>
<i>one of my class</i>	<i>one of my classes</i> (rappelons que la tournure <i>one of</i> est toujours suivie d'un pluriel).

○ **Les prépositions :**

Formulations fautives	Formulations correctes
<i>publish IN Youtube</i>	<i>publish ON Youtube</i>
<i>write ON their books</i>	<i>IN their books</i>

Formulations fautes	Formulations correctes
<i>I went IN England</i>	<i>I went TO England</i>
<i>Answer TO a question</i>	<i>answer a question</i>
<i>What happens IN Christmas</i>	<i>what happens AT Christmas</i>
<i>go BY feet</i>	<i>walk / go ON foot</i>
<i>BY my own</i>	<i>ON my own</i>
<i>take part TO trips</i>	<i>take part IN trips</i>
<i>a song FROM the Beatles</i>	<i>a song BY the Beatles.</i>
<i>consist ON</i>	<i>consist IN</i>
<i>To my view</i>	<i>IN my view</i>
<i>depend OF sth</i>	<i>depend ON sth</i>
<i>discuss ABOUT sth</i>	<i>discuss sth</i>
<i>different than what happens in France</i>	<i>different from what happens in France</i>

- **Erreurs portant sur des formes verbales complexes et les verbes irréguliers :**

Formulations fautes	Formulations correctes
<i>I should have give</i>	<i>I should have given</i>
<i>They should have refuse</i>	<i>They should have refused</i>
<i>be understand</i>	<i>be understood</i>
<i>I have choosen (/u/)</i>	<i>I have chosen (/əʊ/)</i>

- **Erreurs portant sur le choix du temps et de l'aspect en fonction du contexte :**

De trop nombreux candidats ne font pas la différence entre simple *past* et *present perfect*, d'où les erreurs suivantes:

Formulations fautes	Formulations correctes
<i>I've been to the US when I was 16</i>	<i>I went to the US when I was 16</i>
<i>I've been traveling to Ireland when I was young</i>	<i>I travelled to Ireland when I was young</i>
<i>I didn't do that for the moment</i>	<i>I haven't tried that so far</i>
<i>When I was ... I have studied</i>	<i>when I was ... I studied</i>

○ **Construction syntaxique :**

La séparation du verbe et du COD par une locution adverbiale est souvent constatée :

Formulations fautives	Formulations correctes
<i>I know really my pupils</i>	<i>I really know my pupils</i>
<i>I went also on a trip</i>	<i>I also went on a trip</i>
<i>I'm interested also in...</i>	<i>I'm also interested in</i>
<i>they're most of the time surprised</i>	<i>they're surprised most of the time</i>

○ **Inversions sujet-verbe au style indirect :**

Formulations fautives	Formulations correctes
<i>I asked them what were the missing words.</i>	<i>I asked them what the missing words were</i>
<i>They didn't know who is he.</i>	<i>They didn't know who he is</i>
<i>I don't know what can I add.</i>	<i>I don't know what I can add</i>
<i>I asked myself about what is the reason.</i>	<i>I wondered what the reason was</i>

○ **Liste non-exhaustive d'autres barbarismes à éviter :**

Formulations fautives	Formulations correctes
<i>an exposure</i>	<i>an exposé</i>
<i>you listen your pupils</i>	<i>listen to your pupils</i>
<i>I like create</i>	<i>I like to create/I like creating</i>
<i>I was said</i>	<i>I was told</i>
<i>Yes I think.</i>	<i>Yes, I think so.</i>

4. Phonologie

Seule une pratique régulière de la langue et un entraînement rigoureux peuvent permettre aux candidats de s'approcher au plus près de l'authenticité et d'éviter, par exemple, les erreurs suivantes:

○ Voyelles

La voyelle longue /i:/ est réalisée [i] dans : *read, teach, leave, feel, sixteen, week, meet, worksheet.*

La diphtongue /eɪ/ est réalisée [e] dans les mots suivants : *change, tale, take, games.*

Rappelons que *says* et *said* ne sont pas diphtongés et se prononcent /sez/ et /sed/.

La diphtongue /əʊ/ est réalisée de manière monophthonguée ([ɔ]) dans : *notice, clothing, focus, chosen, globalisation, totally, cope.*

Les mots suivants sont diphtongués par de trop nombreux candidats :

drop, knowledge */əʊ/ au lieu de /ɒ/

passion */eɪ/ au lieu de /æ/

mountains */eɪ/ au lieu de /ɪ/

saw (qui devient alors homophone de *so*)

law (qui devient alors homophone de *low*).

La terminaison *-age* est diphtonguée à tort : */eɪdʒ/ au lieu de /ɪdʒ/ dans : *heritage, image, language, encouragement.*

De nombreux /h/ intrusifs s'introduisent furtivement dans les exposés, certains candidats en affublant des mots tels que : *eating, off, old, honest...*

○ Consonnes

De nombreux candidats ne maîtrisent pas la prononciation du <th> sourd et de sa variante sonore, qui sont prononcés [z], [d] où [s] (cette dernière réalisation est susceptible de donner lieu au désastreux : *'I am sinking'*.)

Le <s> est souvent prononcé de manière inadéquate : */z/ dans *precisely, basic, etc.*

Le jury a aussi observé plusieurs occurrences de /w/ intrusif ou, au contraire, déploré l'absence de ce phonème dans les mots suivants : guard, *The Guardian*, guided, prononcés */gw/ au lieu de /g/ ; language, prononcé */g/ au lieu de /gw/.

o **Erreurs de placements de l'accent lexical sur des mots courants:**

<u>Prononciation fautive</u>	<u>Prononciation correcte</u>
<u>autonomous</u>	<u>autonomous</u>
<u>colleague</u>	<u>colleague</u>
<u>develop</u>	<u>develop</u>
<u>dynamic</u>	<u>dynamic</u>
<u>government</u>	<u>government</u>
<u>images</u>	<u>images</u>
<u>independent</u>	<u>independent</u>
<u>interested</u> / <u>interested</u>	<u>interested</u>
<u>interpreting</u>	<u>interpreting</u>
<u>levels</u>	<u>levels</u>
<u>opportunity</u>	<u>opportunity</u>
<u>teenagers</u>	<u>teenagers</u>
<u>The United-States</u>	<u>The United-States</u>
<u>Record</u> (verbe)	<u>record</u>

Ces listes de formulations erronées sont révélatrices de savoirs linguistiques mal maîtrisés ; les candidats approfondiront leurs connaissances et tireront profit d'une entraînement régulier à l'aide d'ouvrages spécifiques ou des sites Internet tels que :

BONNET-PIRON, Daniel & DERMAUX, Edith. *The Vocabulary Guide*. Nathan, 2010.

DUCHET, Jean-Louis. *Code de l'anglais oral*. Paris, Ophrys, 2000.

GINESY, Michel. *Mémento de phonétique anglaise avec exercices corrigés*. Armand Colin, 2005.

LALLEMENT, Brigitte, BRION, Cécile & PIERRET, Nathalie. *La Grammaire de l'Anglais*. Hachette Education, 2006.

<<http://www.soundsofenglish.org/>>

<<http://www.howjsay.com/>>

Cette liste n'est bien sûr pas limitative.

Pour conclure ce rapport, nous tenons à féliciter les lauréats de la présente session et à présenter tous nos vœux de succès aux candidats des sessions à venir. Ajoutons, pour citer Franklin D. Roosevelt : “Success lies in the joy of achievement and in the thrill of creative effort.”

Michel CAMOS, Gloria POTIER et Lee SMART, avec la contribution de l'ensemble du jury.